

Gouverneurs de division

Chaque Gouverneur des différentes divisions de la AHMGP seront responsables de l'opération générale de leur division et communiqueront avec tous les gérants d'équipe et les entraîneurs à l'intérieur de leur division. Ils s'assureront qu'un créneau de communication soit maintenu entre les équipes et l'Association. Ils devront s'assurer que les tâches administratives hormis les tâches d'entraîneurs, soient accomplies dans les délais prescrits. Ils assisteront à toutes les réunions d'association mensuelles et encourageront les gérants d'équipe à en faire de même. Ils coordonneront aussi les listes de joueurs affiliés en collaboration avec chaque entraîneur chef de leur niveau. Ils fourniront des rapports au comité exécutif lors des réunions mensuelles.

Voici la liste de leurs activités :

1. S'assurer que l'horaire du temps de glace est communiqué aux joueurs et aux entraîneurs jusqu'à ce que les équipes soient formées et que leurs gérants soient en place.
2. S'assurer qu'il y a 2 entraîneurs sur la glace pour les pratiques pré saison jusqu'à ce que les équipes soient formées.
3. Coordonner le processus de sélection d'équipe pour les niveaux A et B.
4. Faire leurs recommandations d'entraîneurs et d'assistants entraîneurs, auprès du comité exécutif.
5. Coordonner la sélection de joueurs affiliés pour chaque équipe en garantissant qu'il n'y aura aucun dédoublement ni de joueurs inéligibles.
6. S'assurer que les entraîneurs et les gérants d'équipe ont toute la documentation nécessaire pour la saison.
7. Distribuer/recueillir l'équipement des joueurs auprès de leurs équipes.
8. Être présent à toutes les parties à Greenfield Park sans quoi, nommer un représentant pour vous remplacer en votre absence.
9. Assister à toutes les assemblées générales et fournir un résumé des activités ainsi que le classement de division.
10. Répondre aux questions des gérants, des entraîneurs et des parents.
11. S'assurer que les suspensions sont servies et documentées adéquatement sur les feuilles de match.
12. Aider à bâtir un réseau de communication au sein de l'organisation en encourageant l'utilisation et l'expansion du site internet de la AHMGP.